

BADTWIN CHALLENGE

Le Club USSA 14 Badminton,
affilié à la FFBAD sous le numéro BNIE.14.01.021
organise la 5ème édition de son tournoi privé

Double Homme / Double Dame / Double Mixte
séries : NC/D4, D3/D1, C, B



Les 18 & 19 avril 2015

A l'espace Coisel de Saint André sur Orne (Calvados)
(7 terrains)

Responsable : Séverine MEURIOT

06-84-73-34-57 ; sevpot50@yahoo.fr

<http://ussa14-badminton.fr>

Juge-arbitre : Benoît BAROCHE

N° autorisation FFBAD : 14.BNIE.14/Ti.F.A/002

Le tournoi privé BADTWIN CHALLENGE est une compétition organisée par l'USSA 14 Badminton ouverte aux joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton. Les joueurs d'une catégorie d'âge inférieure à la catégorie « cadet » ne sont pas autorisés. Les joueurs inscrits doivent être en règle auprès de la FFBAD, en particulier en ce qui concerne la licence et le contrôle médical. Le règlement du jeu est celui en vigueur auprès de la Fédération Française de Badminton ; il fera référence en cas de contestation auprès du juge-arbitre.

1. TABLEAUX

Double Mixte : samedi 18 avril 2015

Double Hommes et Double Dames : dimanche 19 avril 2015

Un joueur peut s'inscrire sur deux tableaux.

2. CATEGORIES

NC/D4 ; D3/D1 ; C ; B

Les paires composées d'au moins un joueur D1 ou C1 (avec un CPPP conséquent), seront autorisées à s'inscrire respectivement dans les tableaux C ou B. L'inscription dans un classement supérieur sera néanmoins dépendante du nombre d'inscrits par tableau.

3. LE TOURNOI

Le nombre de places n'est pas limité. Malgré tout, en cas de grande affluence, le club organisateur se donne le droit de refuser des inscriptions (en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions).

Tous les matches se déroulent si possible en POULES, puis en ELIMINATION DIRECTE.

Des regroupements de tableaux pourront avoir lieu en fonction du nombre d'inscrits, notamment chez les dames.

Le juge-arbitre pourra prendre toute mesure nécessaire au bon fonctionnement du tournoi.

4. INSCRIPTIONS

1 tableau : **10 €** ; 2 tableaux : **15 €**

Renseignements : Séverine MEURIOT : 06-84-73-34-57 ; sevpot50@yahoo.fr

Sandrine DE LA LOSA : 06-47-09-47-54

Les inscriptions, **avec le paiement**, sont à envoyer **par courrier au plus tard le mercredi 8 avril 2015**, à l'adresse suivante :

Sandrine DE LA LOSA
Inscriptions BADTWIN CHALLENGE 2015
11 rue du Clos du Hamel
14320 SAINT ANDRE SUR ORNE

Date limite d'inscription : mercredi 8 avril 2015

Confection des tableaux : samedi 11 avril 2015

(Après cette date, plus aucun changement ne sera pris en compte et les droits d'inscription resteront acquis au club organisateur)

5. HORAIRES

Samedi 18 avril 2015 : Accueil à partir de 10h à l'espace Coisel pour les Dmx
Début des matchs à 11h00
Dernier match lancé à maximum 19h00

Dimanche 19 avril 2015 : Accueil à partir de 8h00 à l'espace Coisel pour les DH et DD
Début des matchs à 8h30
Dernier match lancé à maximum 18h30

6. CONVOCATIONS

Chaque responsable de Club recevra par e-mail, au plus tard le mercredi précédent le tournoi, les convocations au format PDF avec l'horaire du premier match de chacun de ses joueurs. Le logiciel de tournoi utilisé sera **Badplus**.

7. VOLANTS

VOLANTS PLUMES pour les classés.

VOLANTS PLASTIQUES pour les non classés.

En cas de match opposant des joueurs NC contre des joueurs classés, les joueurs classés pourront décider de jouer en plume mais fourniront les volants.

Les volants homologués FFBAD sont fournis par les joueurs, à charge égale.

Volant officiel retenu en cas de désaccord : YONEX AeroSensa30 (plume), et/ou YONEX Mavis 350 (plastique).

8. ARBITRAGE

Les matches sont auto-arbitrés, cependant, en cas de contestation, un joueur pourra demander au JA la désignation d'un arbitre. Les finales seront si possible arbitrées.

9. FORFAITS

Tout forfait survenant après la date de confection des tableaux devra être justifié par un certificat médical pour éviter les sanctions prévues par le règlement général des compétitions.

10. ABSENCE TEMPORAIRE

Tout joueur désirant s'absenter, quelle qu'en soit la raison et la durée, devra en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

11. APPEL DES JOUEURS

A l'appel de son nom, tout joueur non présent sur le terrain désigné, 5 minutes après l'appel de son match, pourra être disqualifié par le juge-arbitre. Les joueurs auront 3 minutes à compter de l'appel de leur match pour débiter celui-ci. Le temps minimum entre deux matches consécutifs sera de 20 minutes.

12. RESTAURATION ET DETENTE

Une buvette conviviale sera tenue par le Club de l'USSA 14 Badminton. Y seront proposés : boissons fraîches et chaudes, friandises, crêpes, sandwiches, hot-dogs, etc.

13. VESTIAIRE

La salle est ouverte au public pendant la durée du tournoi. Il est prudent de ne pas laisser d'objet à la convoitise d'éventuels amateurs, surtout dans les vestiaires. Le Club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

14. RECOMPENSES

Un cadeau personnalisé du tournoi sera remis à chaque participant au moment du pointage à la table de marque.

Divers et nombreux lots : trophées, bons d'achat, etc.

15. DROIT A L'IMAGE

Chaque participant au tournoi autorise l'USSA 14 Badminton à utiliser sur ses supports de communication et son site internet toute photo qui pourrait être prise au cours du tournoi, sans avoir ensuite à demander l'accord des personnes concernées.

16. STAND

Un stand équipementier sera présent sur place pour les cordages et l'achat de matériel.

Bon tournoi à tous

Plan d'accès au gymnase du Coisel - St André sur orne

